

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS1351

présenté par

Mme Poussier-Winsback, rapporteure thématique

ARTICLE 5

À l'alinéa 22, substituer aux mots :

« Il peut appliquer le premier alinéa à »

les mots :

« La décision mentionnée au premier alinéa du présent article peut porter sur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.